

PLACEY

<https://placey.co>

Dossier de candidature / Villes et Villages fleuris 2018



Editorial

Depuis plusieurs années, la commune de Placey et l'association «la Fontaine» ont à cœur de valoriser le patrimoine du village, de préserver un passé riche en découvertes et d'offrir aux habitants, aux visiteurs ainsi qu'aux randonneurs empruntant les sentiers pédestres balisés, un environnement agréable, entretenu et fleuri en toutes saisons.

Ce travail en constante évolution et les résultats obtenus nous ont amenés à solliciter le label de Villes et Villages Fleuris.



Sommaire

Editorial	1
Présentation du village.....	2
Acteurs et ressources mobilisés.....	9
Animations et promotion de la démarche	11
Mise en œuvre	11
Conclusion	

Présentation du village

Situé à 250 mètres d'altitude au cœur d'un relief vallonné alternant cultures, pâturages et forêts, Placey est un petit village rural du département du Doubs. Il compte 200 habitants, appelés les Placéens. Un exploitant agricole est toujours en activité tandis que la majeure partie de la population travaille à Besançon à une quinzaine de kilomètres.

Les espaces naturels à proximité du village sont liés aux activités agricoles (cultures et élevage).

La superficie de la commune est de 260 hectares dont 31 hectares de bois. Dans les forêts dominent le chêne (55%), le hêtre (25%), le charme (10%), les résineux (4%), d'autres feuillus et quelques espèces remarquables comme l'alisier terminal.

On note la présence de houx, de fragon piquant et de laurier des bois.

Le sol est à tendance argilo-calcaire avec par endroits la présence de couches de marne responsables de la rétention d'eau en surface.

Plusieurs sources alimentent les pâtures avoisinantes.



➤ Le patrimoine historique de Placey

Le village dispose d'une fontaine, autrefois fontaine-lavoir construite en 1808 en contrebas du village et entièrement restaurée en 1993 ainsi qu'une chapelle du XVI^{ème} siècle qui se dresse au milieu de l'ancien cimetière.

La vierge à l'entrée du village porte l'inscription :

A Notre Dame

En reconnaissance pour sa protection toute spéciale au cours des journées des 8 et 9 Septembre 1944.



La motte féodale, le Châtelard, classée au monument historique constitue le site majeur de la commune. Cette ancienne fortification constituée d'un anneau de terre surélevée entouré de fossés, de 100 mètres de diamètre, a pu contenir des palissades et un fortin en bois, une église et un cimetière. Elle dépendait de l'abbaye de Saint Paul à Besançon dès 1223.

Mis en valeur par des cartels explicatifs réalisés par l'ONF et entretenus par la commune, le site par sa forme et la richesse de sa flore s'est prêté à la création d'un arboretum.

La motte féodale de Placey est peut-être à l'origine étymologique du nom actuel du village (« plaissi », palissades).

En effet, la toponymie nous révèle l'évolution du nom de la commune :

1148 Putyre ; 1220 Palissez ; 1223 Plesseyes ; 1232 Plissay ; 1311 Plaissey et Placey depuis 1580.



L'arboretum sur le site de la Motte féodale recense essentiellement des espèces endémiques. Des panneaux permettent de se familiariser avec leurs noms latins et vernaculaires. Il est accessible par un petit pont de bois et il fait face à une aire de pique-nique et de détente.



Le blason de la commune a été créé par Nicolas Vernot, membre associé de l'Académie Internationale d'Héraldique.



En 2011, la commune s'est dotée d'un blason qui reprend les spécificités de son identité passée et présente.

Le passé évoqué par la silhouette d'une fortification en bois sur une motte appelée un « palissé » en langage héraldique, crée un lien phonétique avec Placey.

L'alternance des couleurs or et noir fait référence à l'importance de ce site dans le passé et à sa destruction au présent. Ces mêmes couleurs appliquées au groupe de trois noisettes (coquerelles) qui symbolisent la forêt nourricière nous rappellent les conditions de vie au gré des bonnes ou mauvaises récoltes.

La couleur verte évoque les prairies qui entourent le village et l'argent de la croix, la production laitière.

La croix de Saint André (en forme de X) a été retenue car elle figurait sur une plaque de cheminée datant du 17^{ème} siècle trouvée dans une maison du village. C'est aussi un ancien signe de ralliement des Comtois et sa présence marque l'appartenance du village à la Franche-Comté et l'attachement des habitants à la région.

➤ Identité architecturale, actions culturelles et sociales

Des fermes à toits comtois qui se regroupent autour de la chapelle composent l'habitat traditionnel. De nouveaux lotissements sont venus se greffer depuis 1970.

La mairie et la salle d'activités sont installées dans l'ancien bâtiment de l'école et sont accessibles aux personnes handicapées.

La salle d'activité se transforme en atelier de dessin et de peinture tous les mardis après-midi et en soirée.

Cette salle permet aux enfants de Placey de bénéficier d'une séance de cinéma et d'un goûter une fois par mois.

Un terrain multi-activités près de la fontaine est à la disposition des habitants et permet de nombreuses manifestations culturelles. C'est aussi le point de départ de circuits de randonnée sur le thème des Lavois et des Fontaines du Val Marnaysien matérialisé par un plan sur un panneau d'affichage.

Placey est également un lieu de passage du chemin de Compostelle.



Une soue à cochons



Le vieux cimetière



La mairie



Le terrain multi-activités



Terrain multi-activités



Le nouveau lotissement

Démarche de valorisation

Le premier objectif de la démarche de fleurissement et d'embellissement de la commune est de maintenir un village propre et accueillant, de valoriser le patrimoine existant ainsi que les espaces alentours. Il s'inscrit dans une politique municipale tournée vers le cadre de vie et les liens sociaux.

Cette démarche démontre la volonté des élus de faire partager aux résidents à la fois une qualité de vie et l'importance de la préservation et de la valorisation de l'environnement.

- Une équipe municipale dédiée au fleurissement
- Le choix d'un fleurissement pérenne, diversifié et échelonné sur toute l'année

- Un entretien dans le respect de l'environnement et de la biodiversité

Depuis 2014 de nombreux aménagements et créations d'espaces verts et de jeux ont été réalisés en fonction des attentes des habitants et en tenant compte des aspects environnementaux et financiers.

Le renforcement du fleurissement :

Plantation de bulbes

Introduction d'arbustes

Les aménagements des entrées du village :

Installation de nouveaux bacs en bois dans les nouveaux quartiers et la cour de la mairie.

L'entretien de la fontaine et du site de la motte féodale





Acteurs et ressources mobilisés

Un dossier de l'association Florysage Franche-Comté ainsi qu'une formation organisée par le Comité départemental du Tourisme du Doubs en 2014 ont servi de base au fleurissement du village. Ils ont permis de définir en particulier les lieux prioritaires d'intervention, les espaces semi-naturels ainsi que le type de végétaux à privilégier.

➤ L'équipe « Fleurissement et Espaces verts »

L'équipe dédiée au fleurissement est composée de trois élus et d'une bénévole qui assurent le choix, l'installation et l'entretien des végétaux.

Le financement est pris en charge par la commune.

Les deux employés communaux réalisent la tonte en respectant la biodiversité particulièrement dans l'entretien des abords du village et des lisières de forêt (tontes hautes et peu fréquentes).

Ils réalisent tous les travaux d'entretien de la voirie et divers bricolages pour la commune.

➤ La gestion environnementale

Le choix des végétaux comme leur emplacement tiennent compte du bâti, de la sécurité de la circulation et du passage des machines agricoles.

La majeure partie des massifs se trouvent à proximité des habitations et à l'entrée du village.

Les talus sont plantés de Cotoneaster horizontalis et de Géranium macrorrhizum, de Potentille et de Spirée.

La mise en valeur du terrain d'activité situé en contrebas de la commune sert de transition entre le village et les espaces naturels tout proches. Le sentier qui mène à la forêt est bordé de Cytise, d'Acacia pourpre, de Cerisier et de Groseillier du Japon et par une haie de charmille.

L'adduction à l'eau potable a été réalisée en 1963, elle est gérée par le SIEVO , Syndicat intercommunal des eaux du Val de l'Ognon.

Depuis 1993 la commune est rattachée au tout-à-l'égout et elle bénéficie d'un système d'épuration par lagunage. La plantation de roseaux dans cet espace est en projet.

Depuis 2013, l'éclairage est réalisé au moyen d'ampoules basse consommation.

En 2011-2012, d'importants travaux de voirie ont été réalisés pour sécuriser la traversée du village.



Animations et promotion de la démarche

La commune édite un bulletin municipal bi-annuel, Le P'tit Placéen. Elle dispose d'un site internet : placey.co.

L'association « La Fontaine » organise chaque année le nettoyage de la fontaine avec les habitants. Cette activité se clôture agréablement par un casse-croûte de l'amitié.

L'association propose chaque année à Pâques une chasse aux œufs sur le site de la motte féodale.



Mise en œuvre

1- Démarches et stratégies

La commune de Placey s'inscrit dans le respect de la trame verte et bleue dans sa volonté d'assurer la biodiversité de la flore et de la faune, dans ses actions de protection de l'environnement existant, comme dans le choix de ses méthodes d'entretien alternatives.

La restauration et l'entretien de la fontaine et des rigoles font partie de cette démarche.

Cette volonté s'étend aux lisières des forêts avoisinantes afin de proposer des abords favorables à la promenade, l'accès facilité au site de la motte féodale ainsi qu'aux nombreux circuits de randonnée.

2- Nos actions

- Mulching des plantations au moyen de BRF (Bois Raméal Fragmenté)
- Désherbage thermique et mécanique tous les quinze jours.
- Utilisation raisonnée d'engrais bio pour les jardinières et massifs fleuris
- Tontes raisonnées
- Choix d'un mobilier urbain naturel et installé dans des endroits de passage
- Bancs et espaces de détente
- Container à verre
- Déchetterie proche
- Arrosage au moyen de l'eau de la fontaine toutes les semaines si besoin



Le paillage systématique des massifs fleuris au moyen du bois raméal fragmenté permet d'économiser l'eau ainsi que les interventions de désherbage tout en apportant une touche naturelle.



Placey est un lieu d'observation des oiseaux migrateurs répertorié par la LPO Franche-Comté.



3- Végétaux plantés depuis 2004

Le patrimoine paysager et végétal

Au fil des années, la volonté d'opter pour un fleurissement pérenne s'est affirmée dans le choix des végétaux, en particulier des vivaces et des annuelles nécessitant moins d'arrosage.

Les effets de feuillage, l'harmonisation des couleurs ainsi que les espèces mellifères ont également orientés nos choix.

La priorité est donnée à :

L'introduction de vivaces : Rosiers, Hortensias, Pivoine, Delphinium, Véronique, Gaillarde, Achillée, Lupin, Phlox, iris bleus, différentes espèces de sedum...

La plantation de bulbes : 200 bulbes de jonquilles, 20 bulbes de jacinthes, 5 bulbes d'ail d'ornement

L'introduction de graminées : Stipa tenuifolia 'Pony Tails', Miscanthus imperata

La plantation d'arbustes décoratifs : Cerisier du Japon (Prunus serrulata 'Amanogawa'), Lilas des Indes (Lagerstroemia indica), Arbre de Judée (Cercis siliquastrum 'Avondale'), Cytise (Laburnum anagyroides), Photinia, Hibiscus ...

Des annuelles pour compléter les massifs et pour les bacs en saison :

Géranium lierre et zonal, Verveine, Pétunia, Muflier, Ostéospermum, Oeillet de poètes

Plantation d'une haie vive

Création de mises en scène naturelles comme une charrette renversée remplie d'annuelles.



Lychnis coronaria



Clématite



Sedum spectabile



Delphinium



Cerisier du Japon



Saule « Crevette » *Salix integra*

Conclusion

Obtenir le Label Villes et Villages Fleuris représenterait pour notre commune une reconnaissance et une certaine fierté pour les habitants et les visiteurs.

